

DÉMOCRATIE

# L'esprit des « gilets jaunes »

Le 18 décembre, le maire Philippe Bouyssou a invité les Ivryens à réagir aux annonces du président de la République Emmanuel Macron.

« *Aucun rond-point n'est occupé à Ivry, mais l'esprit des "gilets jaunes" est présent. À travers le pays, un mouvement populaire exprime son mal-être face à la politique du gouvernement. Nous allons les faire remonter à l'échelle nationale !* » Le 18 décembre, à l'hôtel de ville, le maire Philippe Bouyssou a invité les Ivryens à réagir aux annonces faites par le président de la République Emmanuel Macron lors de son allocution télévisée du 10 décembre.

Plus de quatre-vingt personnes étaient présentes, principalement des militants associatifs, syndicalistes et politiques. « *C'est un mouvement historique* », indique Isabelle, « *soutenu par 75 % de la population* » précise son voisin. « *Les gens veulent une vie décente*, clame Annie. *Se nourrir, se soigner, avoir un toit !* » Françoise note que la mobilisation permet à certains de sortir d'une grande solitude.

Pour Loïc, le néolibéralisme est cause d'injustice et d'indignité : « *Ce n'est pas le froid qui tue les SDF mais la pauvreté ! Le peuple est en train*



Le 18 décembre, les Ivryens ont débattu cahiers de doléances, référendum et dignité.

*de se ressaisir du politique. Les partis peuvent accompagner le mouvement mais doivent rester à distance !* » Lionel, lui, défend le référendum d'initiatives citoyennes, le « RIC », tandis que d'autres désapprouvent cette consultation à réponse unique. La question des cahiers de doléances et d'exigences qui seront adressés à l'État est débattue : « *Ces registres ne peuvent être des inventaires à la Prévert, nous avons besoin de débat, pour transformer*

*la désespérance individuelle en espérance collective.* »

Au terme de deux heures d'échanges, le maire a proposé une nouvelle rencontre fin janvier. Il invite aussi les Ivryens à participer à une action devant la préfecture, en compagnie des maires du Val-de-Marne et de la population.

• **Catherine Mercadier**

*Des cahiers de doléances et d'exigences sont à votre disposition en mairie et dans les Maisons de quartier, et sur [ivry94.fr](http://ivry94.fr)*

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

## Bientôt la téléradiologie

Deux radiologues officient quatorze heures par semaine au centre municipal de santé (CMS), contre cinquante-cinq heures auparavant. L'équipement est confronté, comme le reste du territoire national, à une pénurie de praticiens. « *Pour y faire face, et afin de répondre aux besoins de la population, nous allons mettre en place la télé-radiologie au cours du premier*

*trimestre*, explique Marianne Petit-Khouader, médecin-directeur du CMS. *L'imagerie médicale est primordiale dans la qualité de la prise en charge du patient et dans son parcours de soins.* »

Le processus est simple : vous venez faire votre radio auprès des manipulateurs diplômés du CMS. Votre image est envoyée numériquement sur une plateforme en ligne et

interprétée à distance par des radiologues. Ensuite, un compte-rendu est transmis au centre ivryen dans un délai de 24 heures (3 heures en cas d'urgence).

Échographies et mammographies ne sont pas concernées.

• **Ahmed Talbi**

*CMS : 64 avenue Georges Gosnat. 01 80 51 86 20.*

### Orientation

Les collégiens de 3<sup>e</sup> et leurs parents sont invités à découvrir les filières générales, technologiques et professionnelles et à rencontrer des représentants du monde éducatif, de l'entreprise et des collectivités locales lors du Forum avenir et formation. Il aura lieu les 24 et 25 janvier (de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, 15 h 30 le vendredi) au Palais des sports Maurice Thorez : 4 av. Henri Barbusse à Vitry-sur-Seine. Une soirée de l'orientation aura lieu le 24 à 18 h 30. Une navette en partance de la place Voltaire est prévue à 17 h 30.

### Accueil de loisirs

Les réservations pour les différents accueils de loisirs devaient être rendues obligatoires à compter de janvier 2019. Suite à une réunion avec les représentants des parents d'élèves en décembre, la mise en place du dispositif, notamment sur « Mon espace démarches » du site Internet [ivry94.fr](http://ivry94.fr), est reportée.

### Cimetière communaux

La municipalité vous informe de la reprise, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, des sépultures parvenues à échéance et n'ayant fait l'objet d'aucune souscription nouvelle, à savoir : les sépultures gratuites attribuées en 2011 pour 8 ans ; les concessions ou cases de columbarium attribuées en 2007 pour 10 ans ; les concessions attribuées en 1987 pour 30 ans ; les concessions attribuées en 1967 pour 50 ans. Celles-ci seront remises à disposition du service public (arrêté municipal du 11 octobre 2018). Renseignements à la conservation des cimetières communaux 01 49 60 24 64.